

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 novembre 2015

jeudi 19 novembre 2015, par [MathDesc](#), [Erwan Hamon](#), [Rene Paul Mages \(ramix\)](#)

ORDRE DU JOUR :

- Election des assesseurs
- Approbation du [bilan moral](#)
- Quitus (approbation de la [gestion financière](#) de l'association)
- Election des membres du conseil d'administration de la FFII France

PRESENTS :

- Erwan HAMON
- Mathieu DESCHAMPS
- Rene MAGES
- Xavier ROCHE
- Christophe TRONCHE
- Oliver HESSLING

PROCURATIONS RECUES :

- Georges FEDERMANN
- Anne TRAMUT

VOTES ÉLECTRONIQUES :

- Alexandra BOND
- Stephane POINSART
- Jerome BLANC
- Franck MACREZ
- Bernard LANG
- François ELIE
- Yves BERVILLER
- AFUL Association
- LINUX AZUR Association

Ouverture de la séance à 20h05

1 / Election des assesseurs

Il n'y avait pas de candidat déclaré durant la période de vote électronique.

Christophe TRONCHE et Xavier ROCHE ont été élus pour l'AG 2015

2 procurations ont été reçues.

9 votes électroniques non signés ont été validés.

Nombre de membres à jour de cotisation : 23

Quorum : 6

Votants et représentés : 17

2 / Quitus financier

Le quitus est donné à l'unanimité (17 voix pour)

3 / Bilan moral

Le bilan est lu et approuvé à l'unanimité (17 voix pour)

4 / Election des candidats au CA

4 membres du CA sortants, 3 candidats éligibles :

- François ELIE, élu (17 voix pour)
- René MAGES, élu (16 voix pour, 1 abstention)
- Georges FEDERMANN, élu (16 voix pour, 1 abstention)

5 / Motion :

Etant donné les circonstances exceptionnelles et la fermeture du lieu d'AG prévu dans l'établissement :

Le Bon Pecheur,

12 Rue Pierre Lescot, 75001 Paris

Les présents de l'AG ont voté la tenue de l'AG « à deux pas » (6 mètres environ) de l'établissement prévu, celle-ci s'est déroulée :

Au Père Tranquille

16 Rue Pierre Lescot, 75001 Paris

Sous un délai de deux mois, les membres qui le souhaitent ont donc la possibilité de transmettre au bureau par lettre recommandée adressée au siège social de la FFII France (voir article 3 de nos statuts) :

<http://www.ffii.fr/statuts-ffii-fra...>

une demande de recours visant à annuler les décisions de l'AG. Cette demande doit comporter les raisons du recours en annulation.

6 / Points divers non soumis à vote

Aucun

7 / Election du bureau

Le nouveau CA élu procède à l'élection du bureau après l'assemblée générale.

Le nouveau CA est ainsi composé :

- René MAGES, président
- Erwan HAMON, secrétaire
- Mathieu DESCHAMPS, trésorier
- Alexandra BOND
- Bernard LANG
- Christophe TRONCHE
- François ELIE
- Georges FEDERMANN
- Xavier ROCHE

Clôture de la séance à 21H05